

AVIS N° 056 - 2020 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO

Emprunt obligataire "TPBF 6,50 % 2020 - 2028"

PREMIERE COTATION

Dans le but de mobiliser des ressources destinées au financement des projets porteurs de croissance inscrits dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), l'Etat du Burkina Faso, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un emprunt obligataire intitulé "TPBF 6,50 % 2020 - 2028".

La diffusion des titres "TPBF 6,50 % 2020 - 2028" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 27 février au 13 mars 2020 inclus.

A l'issue de cette opération, 14 000 000 d'obligations "TPBF 6,50 % 2020 - 2028" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 140 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **20 mars 2020**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPBF 6,50 % 2020 - 2028", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **vendredi 15 mai 2020**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPBF.O10".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CORIS BOURSE, est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPBF 6,50 % 2020 - 2028".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CORIS BOURSE : 01 BP 6585 Ouagadougou 01 ; Tél: (226) 25 33 14 85 ; Fax : (226) 25 33 14 83 ; e-mail : corisbourse@corisbourse.com; site web : www.coris-bourse.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 30 avril 2020

**Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'information,
Chargé de l'Intérim**



Moussa DAVOU